

Atelier Cinéma – Année 2023'24

AUTORISATION PARENTALE

L'atelier Cinéma 2023'24 reprendra en octobre 2023
le mardi de 13h à 14h.

Cet atelier vise le développement d'une culture cinématographique et de compétences techniques.

Les élèves inscrits auront également l'opportunité de s'immerger dans la vidéo
pendant **deux jours consécutifs, trois fois dans l'année scolaire**,
pour tourner et monter **avec un intervenant professionnel**.

Ils réaliseront un court-métrage
et participeront au Festival « Rencontres Lycéennes de Vidéo » de Bagnères en mai 2024.

Au cours de l'année scolaire, ils pourront aussi participer à au moins une projection de film
et une séance d'analyse filmique
avec une professeure de l'ESAV (Ecole Supérieure d'Audiovisuel) de Toulouse.

Le nombre des places est limité à 15,
l'accord des parents est indispensable pour pouvoir y participer
sachant que les élèves s'engagent à récupérer les cours non suivis *

Les deux premières journées avec l'intervenant professionnel
auront lieu en novembre ou en décembre 2023.
(les dates vous seront communiquées ultérieurement).

Les deux sessions suivantes sont prévues en janvier et avril 2024.
(les dates vous seront communiquées ultérieurement).

* Pendant les six jours avec l'intervenant professionnel les élèves sont extraits des classes de 8h à 17h,
sauf exception ponctuelle où un élève repartirait en classe (le temps d'une évaluation ou autre)
- il doit dans ce cas impérativement nous prévenir en amont.

L'élève _____ classe _____

est autorisé à participer aux différents temps de

l'atelier Cinéma 2023'24

Signature des parents / du responsable légal
(précédée de la date et de la mention « *Bon pour accord* »)

